

BAREME DES HONORAIRES

Honoraires Vente

Tranches Euros	TTC (TVA à 20%)
De 0 à 65 000 €	10% avec un minimum de 2500,00 € TTC
De 66 000 € à 100 000 €	8,5% TTC
De 101 000 € à 150 000 €	7% TTC
De 151 000 € à 200 000 €	6% TTC
De 201 000 € à 250 000 €	5,5% TTC
251 000 € et +	5% TTC

Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat de vente.

Honoraires location d'habitation

Honoraires à la charge du Bailleur :

Visite du logement, Constitution du dossier de solvabilité, Rédaction du bail et de l'engagement de caution :
4% du loyer annuel hors charges avec un maximum de : Zone tendue 10 € TTC/m² Zone non tendue : 8 € TTC/m² État des lieux: **2% du loyer annuel hors charges avec un maximum de 3 € TTC/m²**

Honoraires à la charge du Locataire :

Visite du logement, Constitution du dossier de solvabilité, Rédaction du bail et de l'engagement de caution :
4% du loyer annuel hors charges avec un maximum de : Zone tendue 10 € TTC/m² Zone non tendue : 8 € TTC/m² État des lieux: **2% du loyer annuel hors charges avec un maximum de 3 € TTC/m²**

Honoraires location locaux professionnels ou commerciaux

13% du loyer annuel hors charges à la charge preneur

Honoraires sur autres prestations de transaction

Prestation	Prix (TVA à 20%)
Estimation immobilière (déplacement et rédaction d'un avis de valeur, compris le temps passé)	100,00 € HT/ 120,00 € TTC

Honoraires de gestion locative

Gestion courante :

Tarif Hors garantie de loyer impayé <i>pour un lot confié à l'agence</i>	8% TTC de toutes sommes encaissées
Garanties de loyers impayés	2,9% TTC de toutes sommes quittancées
Frais administratifs	2 €/mois accès extranet

Honoraires de syndic

Gestion courante

125 € HT/ 150 € TTC (TVA au taux de 20%) par lot principal et par an minimum